

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

DES GRONDINES

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES

Rapport de mission d'examen	2
Résultats	3
État de la réserve	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 10
Renseignements complémentaires	11

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de : Coopérative de solidarité des Grondines

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la **COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES** qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, l'état des résultats, l'état de la réserve et le flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément à l'article 131 de la Loi sur les Coopératives du Québec, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints sur la base de notre examen. Nous avons effectué notre examen selon les normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES** au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec.

6 juillet 2020
St-Marc-des-Carrières

Par Annie Coulombe, CPA auditrice, CMA

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020****Non-audité**

	2020	2019
PRODUITS	63 724 \$	54 637 \$
COÛT DES PRODUITS VENDUS (Annexe A)	<u>46 460</u>	<u>38 797</u>
BÉNÉFICE BRUT	17 264	15 840
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux	4 240 \$	3 158 \$
Activités	4 233	5 078
Assurances	2 011	2 003
Électricité et chauffage	2 580	3 225
Entretien et réparations	1 312	904
Fourniture de bureau et papeterie	663	243
Frais bancaires	2 643	2 282
Télécommunications	1 731	1 850
Mauvaises créances	5	---
Publicité et frais de représentation	1 035	392
Services professionnels	1 450	1 787
Taxes et permis	1 680	1 720
Dotation à l'amortissement	<u>3 506</u>	<u>24 916</u>
	<u>27 089</u>	<u>47 558</u>
(DÉFICIT) D'EXPLOITATION	(9 825)	(31 718)
AUTRES PRODUITS (Annexe B)	<u>14 179</u>	<u>31 231</u>
EXCÉDENT NET (DÉFICIT NET)	<u>4 354 \$</u>	<u>(487)\$</u>

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES

ÉTAT DE LA RÉSERVE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

Non-audité

	2020	2019
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(5 974)\$	10 105 \$
DÉFICIT DE L'EXERCICE PRÉDÉDENT	(<u>488</u>)	(<u>16 079</u>)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(<u>6 462</u>)\$	(<u>5 974</u>)\$

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES

BILAN

31 MARS 2020

Non-audité

	2020	2019
A C T I F		
À COURT TERME		
Encaisse	5 447 \$	7 040 \$
Débiteurs	239	410
Stock	<u>10 728</u>	<u>5 751</u>
	16 414	13 201
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	<u>13 078</u>	<u>12 444</u>
	<u>29 492 \$</u>	<u>25 645 \$</u>
P A S S I F		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 4)	<u>14 442 \$</u>	<u>14 316 \$</u>
	14 442	14 316
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 5)	<u>4 568</u>	<u>5 710</u>
	19 010	20 026
AVOIR DE LA COOPÉRATIVE		
Capital social (note 6)	12 590	12 080
Réserve (négative)	(6 462)	(5 974)
Excédent (Déficit)	<u>4 354</u>	<u>(487)</u>
	<u>10 482</u>	<u>5 619</u>
	<u>29 492 \$</u>	<u>25 645 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

Non-audité

	2020	2019
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (Déficit)	4 354 \$	(487)\$
Ajustement pour :		
Amortissements des immobilisations	3 506	24 916
Amortissement des subventions	<u>(1 142)</u>	<u>(23 643)</u>
	6 718	786
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>(4 680)</u>	<u>228</u>
	2 038	1 014
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(4 140)</u>	<u>---</u>
	(4 140)	---
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Diminution de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	---	(1 325)
Émission de capital social	<u>510</u>	<u>350</u>
	<u>510</u>	<u>(975)</u>
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	(1 592)\$	39 \$
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>7 040</u>	<u>7 001</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>5 448 \$</u></u>	<u><u>7 040 \$</u></u>

La trésorerie et équivalent de trésorerie sont constituées de l'encaisse.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

Non-audité

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La coopérative, régie par la Loi sur les coopératives du Québec, a pour mission de favoriser le développement social, culturel et économique de Grondines de façon durable, responsable et solidaire. La coopérative exploite un dépanneur.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Présentation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Coopérative de Solidarité des Grondines et ceux de la Fondation de solidarité des Grondines. La Fondation est régie par la partie III de la Loi sur les compagnie du Québec. Au sens des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, elle est un organisme sans but lucratif et est exempté de l'impôt sur les bénéfices. Les membres du conseil d'administration de la Coopérative sont également membres du conseil d'administration de la Fondation. Celle-ci a pour mission de supporter la Coopérative dans ses objectifs.

Référentiel comptable

La coopérative applique les normes de la Partie III du Manuel de la comptabilité pour les organismes sans but lucratif en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, à l'exception de certaines pratiques particulières découlant des dispositions de la Loi sur les coopératives et son règlement d'application.

Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre de produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

Non-audité

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes les taux indiqués ci-dessous.

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Ameublement et équipements	Dégressif	20 %
Équipements informatique	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	3 ans

Apports reportés

Les apports reportés relatifs aux immobilisations sont amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>2020 Valeur nette</u>	<u>2019 Valeur nette</u>
Améliorations locatives	62 857 \$	62 857 \$	--- \$	--- \$
Ameublement et équipements	25 304 \$	14 260 \$	11 044 \$	9 539 \$
Équipement informatique	<u>10 823</u>	<u>8 789</u>	<u>2 034</u>	<u>2 905</u>
	<u>98 984</u> \$	<u>85 906</u> \$	<u>13 078</u> \$	<u>12 444</u> \$

4. CRÉDITEURS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Fournisseurs	<u>14 442</u> \$	<u>14 316</u> \$
	<u>14 442</u> \$	<u>14 316</u> \$

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

Non-audité

5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont des montants reçus pour l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans les solde des apports reportés sont les suivantes :

	2020	2019
Solde au début	5 710 \$	29 353 \$
Montant amorti dans les résultats	(1 142) \$	(23 643) \$
	-----	-----
	4 568 \$	5 710 \$
	=====	=====

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

Non-audité

6. CAPITAL SOCIAL

Autorisé ;

Membre utilisateur : un membre utilisateur est souscripteur de 5 parts sociales de qualification d'une valeur nominale de 10 \$ chacune avec droit de vote.

Membre soutien : un membre soutien est souscripteur de 10 parts sociales de qualification d'une valeur nominale de 10 \$ chacune avec droit de vote.

Membre auxiliaire : un membre auxiliaire est souscripteur de 1 part sociale de qualification d'une valeur nominale de 10 \$ sans droit de vote.

Membre producteur : un membre producteur est souscripteur de 5 parts sociales d'une valeur nominale de 10 \$ chacune avec droit de vote.

	2020	2019
194 membres utilisateurs - 970 parts sociales	9 700 \$	9 600 \$
16 membres soutien - 255 parts sociales	2 550	2 350
4 membres auxiliaires - 4 parts sociales	40	30
6 membres producteurs - 30 parts sociales	<u>300</u>	<u>100</u>
	<u>12 590 \$</u>	<u>12 080 \$</u>

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

Non-audité

A - COÛT DES PRODUITS VENDUS

	2020	2019
Stocks au début de l'exercice	5 751 \$	5 280 \$
Achats	<u>51 437</u>	<u>39 268</u>
	57 188	44 548
Stocks à la fin	<u>10 728</u>	<u>5 751</u>
	<u>46 460</u> \$	<u>38 797</u> \$

B - AUTRES PRODUITS

Subvention	3 670 \$	2 354 \$
Activités	9 367	5 234
Amortissement des frais reportés afférents aux immobilisations	<u>1 142</u>	<u>23 643</u>
	<u>14 179</u> \$	<u>31 231</u> \$